

Essais nucléaires : bataille ministérielle

Bercy trouve trop longue la liste des maladies ouvrant droit à indemnisation.

La loi d'indemnisation des vétérans des essais nucléaires sera-t-elle revue à la baisse dans son application? Votée après des années d'une rude bataille, promulguée le 5 janvier dernier, elle reste, pour l'instant, orpheline du décret qui fixe la liste des maladies ouvrant droit à indemnisation.

Non seulement le décret tarde, mais Bercy, inquiet du coût, souhaiterait réduire la liste des 18 maladies ouvrant droit à une indemnisation, fixée par le comité scientifique des Nations unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants, à 13. L'arbitrage doit être fait à Matignon. Mais le dossier semble d'autant plus embarrassant qu'Hervé Morin, le ministre de la Défense s'est engagé auprès des associations de victimes sur cette liste. Dans son entourage, on affirme que "le ministre tient bon. Il pèse de tout son poids. Il souhaite aller dans le sens de la liste la plus complète". On rappelle aussi qu'Hervé Morin a opté pour un décret afin d'éviter qu'un élargissement de la liste lié aux progrès scientifiques soit obligé de passer par la case parlementaire.

Hier soir, rien ne semblait avoir été décidé. Interrogés, Matignon, le ministère de la Santé et la direction générale de la Santé refusaient de s'exprimer renvoyant la responsabilité au ministère des Finances. "Bercy veut savoir combien cela va coûter. On peut regretter les retards



Le ministre Hervé Morin s'est engagé auprès des associations. /PH. N.V.

que cela entraîne mais on ne peut pas reprocher au ministère des Finances de se préoccuper des deniers de l'État."

Selon l'Association des victimes des essais nucléaires (Aven), 700 à 800 personnes pourraient, dans un premier temps, bénéficier d'une indemnisation. "Cette réduction des pathologies retenues est un affront du gouvernement envers les associations et les parlementaires", ajoute le président de l'Aven.

150 000 personnes, civils et militaires, ont travaillé en Algérie et en Polynésie française sur les sites où ont été effectués, entre 1960 et 1996, les 209 essais nucléaires français. Selon l'Aven, des centaines d'entre eux, dont beaucoup sont décédés, ont développé des cancers et des maladies cardio-vasculaires. Le 13 février marquera le cinquantième anniversaire de la première explosion au Sahara.

Dominique ARNOULT